

revalorisation 2024

**REVALORISATION DE L'IFSE à effet du 1er janvier 2024
PERSONNELS ITRF affectés sur des fonctions "système d'information"
ASSISTANTS INGENIEURS (catégorie A)**

BOP 214

Agents affectés sur des fonctions "système d'information"*			Mesures 2024	
Groupe de fonctions	Libellé	Grade	forfait + gain complémentaire montant annuel IFSE	montant mensuel IFSE
Groupe 1	ASI en services académiques : chargé d'études à forte expertise chef de bureau responsable de service, de site ou de structure assistant de développement d'exploitation, de pilotage ou d'études - fonctions exposées et ou complexes fonctions à technicité ou à sujétions particulières dns plusieurs établissements	ASI	12 101,04 €	1 008,42 €